

**3ème prix : Sciences Po Bordeaux - Fondation pour la Nature et pour l'Homme**

**Contexte**

L'agriculture européenne est aujourd'hui à un tournant : productrice, nourricière, organisatrice des activités humaines sur les territoires, elle n'en est pas moins de plus en plus critiquée pour son impact et négatif et croissant sur l'environnement. La Politique Agricole Commune, plus ancienne politique publique européenne, se doit d'apporter les solutions à ces problèmes. Le changement de rhétorique s'étant opéré depuis les réformes des années 90 montre une meilleure intégration des thématiques environnementales dans la confection des instruments d'action publique. En ce sens, les groupes de représentation des intérêts environnementaux ont bénéficié d'une audience importante depuis 2003 et cette fenêtre d'opportunité se doit d'être exploitée.

➤ **Problématique**

De nos jours, le traitement des liens entre environnement et agriculture doit passer à un niveau supérieur en ne réduisant pas seulement les externalités négatives mais en créant des externalités positives. L'application dans le domaine agricole des concepts de Biens Publics Environnementaux et de Paiement de Services Environnementaux vont dans ce sens. Or, ce monde agricole est aujourd'hui en crise et représente une capacité de lobbying importante avec laquelle il faut composer pour imposer des concepts aussi novateurs et conflictuels que les BPE et les SE. Effectivement, la notion de rémunération des BPE et des SE implique tout un changement de perspective sur ce que représente l'agriculture et les agriculteurs dans nos sociétés.

La réforme en cours de la Politique Agricole Commune de l'après 2013 est le cadre idéal pour mettre en place cette nouvelle vision. Dans ce contexte là, la Fondation pour la Nature et pour l'Homme a un rôle essentiel à jouer de par son rôle important dans l'élaboration des politiques environnementales françaises, de par son effort de sensibilisation de l'opinion publique et de par sa capacité à fournir une expertise à l'ensemble des décideurs publics.

➤ **Stratégie proposée**

Ainsi, initier une démarche globale de définition de la rémunération des BPE et des SE est un point de départ incontournable, vu la grande diversité de définitions et d'applications existantes de ce principe qui nuisent à sa visibilité et à sa compréhension par les décideurs publics et les propres agriculteurs. A un niveau institutionnel et politique, il est nécessaire de mettre la question de la rémunération des BPE et de SE fournis par l'agriculture au centre des débats sur la réforme de la PAC 2013 grâce à un lobbying direct auprès des institutions européennes et françaises tout en évitant des blocages de la part du monde agricole. A ce titre, nouer des contacts avec les agriculteurs pour promouvoir un débat serein entre représentants écologistes et représentants d'agriculteurs s'impose. Finalement, nous proposons d'explorer d'autres options comme la valorisation de projets à dimension locale à travers des contrats qui pourraient être impulsés par la FNH et même soutenu financièrement ou symboliquement par les institutions européennes et françaises.

Clarification des concepts, lobbying institutionnel, dialogue avec les agriculteurs et impulsion des démarches locales : tels sont les axes que nous proposons à la FNH pour une reconnaissance plus large de la rémunération des BPE et des SE fournis par l'agriculture et ainsi encourager une PAC qui s'engage clairement dans une nouvelle étape manifestement écologique et durable.

Alex Maranon de la Fuente et Pierre Delorge